

Expertising Governance for Transfrontier Conurbations

Séminaire: "Implication de la société civile dans les agglomérations transfrontalières"



Tournai (Belgique), 11 février 2010

FR

SYNTHESE DU COMPTE RENDU

Comment développer le sentiment d'appartenance des habitants à un espace transfrontalier ? Comment impliquer la société civile dans la vie publique transfrontalière ? Ces deux questions fondamentales dans la construction des territoires transfrontaliers ont été au cœur des échanges entre les **120 participants** du séminaire.

Patrick PEUGEOT, président du Forum de l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai, a tout d'abord ouvert le séminaire en présentant ce forum transfrontalier créé en septembre 2009. Réunissant de nombreux acteurs, français et belges, des milieux économique, social, culturel et associatif, celui-ci fédère les forces vives du territoire et constitue une réelle force de propositions dans la stratégie de l'Eurométropole.

Les projets qui favorisent les rencontres et le "vivre ensemble"

De nombreux exemples de projets transfrontaliers impliquant directement les habitants des deux côtés de la frontière ont été présentés. Au sein de l'**Eurodistrict Strasbourg-Ortenau**, une course de solidarité dénommée "KM solidarité " est par exemple organisée tous les ans en mai afin de permettre à des enfants français et allemands de se rencontrer et de courir ensemble pour une bonne cause. L'**Eurocité Chaves-Verin** (Espagne/Portugal) a également présenté des initiatives transfrontalières destinées directement aux jeunes (concours photos, rencontres sportives...).

La nécessité d'une participation active et le rôle des médias

Toutefois, afin de créer des "communautés transfrontalières", l'implication réactive des habitants dans les projets ne suffit pas. Les interventions ont montré **la nécessité de travailler à une participation active**. Aussi, pour susciter une curiosité culturelle plus large, le rôle des médias et **la création d'un "espace public transfrontalier"** sont essentiels. L'exemple du **Journal des deux rives**¹, avec ses 15 000 pages lues par jour, a montré, selon Kai Littmann, directeur de ce journal, que la curiosité des lecteurs pour les sujets réellement transfrontaliers (pages "Europe" ou "Eurodistrict" par exemple) était bien présente, et il est fondamental pour susciter cette curiosité, de permettre un accès facile à ces informations.

L'exemple de la coopération menée au sein de l'**Øresund entre Malmö (Suède) et Copenhague (Danemark)**, villes reliées par un pont depuis 2000, a permis de montrer, suite à la mise en ligne d'un forum dédié aux citoyens de la région transfrontalière, que 99% de ceux-ci s'intéressaient au transfrontalier pour des questions très pratiques de la vie quotidienne (offres d'emploi, horaires de cinéma, agenda culturel...). Ces initiatives sont essentielles pour faire naître une "communauté transfrontalière" et un sentiment d'appartenance à celle-ci.

Le succès d'autres médias transfrontaliers allant dans ce sens ont été cités comme l'exemple des **émissions transfrontalières franco-belges** diffusées sur les chaînes locales.

¹ Quotidien en ligne franco-allemand sur la région du Rhin supérieur, créé en septembre 2009 – www.2-rives.com

Impliquer la société civile dans les politiques publiques transfrontalières

Pour aller plus loin, la mise en place de dispositifs de gouvernance transfrontalière (rendus complexes par leur nature transfrontalière) ne bénéficient pas aujourd'hui d'une légitimité démocratique directe. Le fossé risque ici de se creuser avec les populations. Aussi, le 3^{ème} atelier du séminaire a porté sur cette question : **comment assurer la visibilité et garantir une légitimité de l'action publique transfrontalière ?** Dispositifs formels ou informels d'implication des acteurs socio-économiques, les exemples nombreux varient selon les objectifs et les contextes socio-culturels des territoires.

Par exemple, au sein de **l'agglomération Francfort (Oder)/Slubice**, à la frontière germano-polonaise, les administrations ont organisé en juin 2009 un forum de débat public et des groupes de travail regroupant autorités locales et société civile. Au final, environ 1/3 des idées, des objectifs stratégiques et des projets pour l'agglomération transfrontalière proviennent de la société civile.

A la frontière Hongrie/Slovaquie, au sein du **GECT Ister-Granum**, un "Parlement civil" a été créé en 2006, dans lequel les organisations civiles expriment leurs besoins et opinions auprès d'un conseil des experts. Ce conseil réunit le Conseil exécutif du parlement civil (élu), les représentants des trois plus gros employeurs de la région, les représentants des Chambres de commerce et d'industrie et les comités thématiques du GECT transfrontalier.

Autre exemple, au sein de **l'Eurodistrict Trinational de Bâle**, la création d'une association, 'Metrobasel', représente les intérêts des entreprises, des institutions et des acteurs clés de la société civile afin de promouvoir la 'région métropolitaine trinationale' de Bâle.

Les solutions qui ont été évoquées pour développer la démocratie participative sont encore nombreuses : développer les instruments de cyber-démocratie, créer des "conseils de développement transfrontalier", multiplier les forums des citoyens et enquêtes auprès de la population, etc.

Les powerpoints sont disponibles sur le site internet suivant: <http://urbact.eu/egtc>

COMPTE RENDU

Introduction

Patrick PEUGEOT, Président du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai à la frontière franco-belge, introduit le séminaire et excuse M. MASSY, Maire de Tournai pour son absence.

L'Hôtel de Ville de Tournai, lieu du séminaire, recouvre une dimension symbolique toute particulière : s'y est tenue la cérémonie de création du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai six mois auparavant. Le Forum, entité qui réunit les représentants de la société civile du territoire de l'Eurométropole, est le résultat d'une volonté commune des partenaires institutionnels de développer les relations avec la population après s'être concentrés sur la dimension institutionnelle et politique de la coopération.

La COPIT, association créée pour impulser projets et réflexions transfrontaliers, a préfiguré l'Eurométropole telle qu'elle existe aujourd'hui. Après dix années d'existence, les partenaires de l'Eurométropole se sont orientés vers un nouvel outil de gouvernance plus adapté aux besoins de la métropole transfrontalière, le groupement européen de coopération territoriale (GECT). Ce nouvel outil intègre les intercommunalités du territoire transfrontalier, qui jouent un rôle prédominant, les régions et les Etats, tout en impliquant les élus des communes concernées dans une grande conférence des Bourgmestres.

L'enjeu actuel est de mesurer le potentiel offert pour mobiliser la société civile au-delà des politiques.

La Communauté urbaine de Lille Métropole s'est illustrée en ouvrant son Conseil de développement (composée des acteurs socio-économiques du territoire) aux acteurs de la société civile belges. En Belgique, un tel dispositif d'implication de la société civile n'existait pas.

Les réflexions sur le Forum de l'Eurométropole ont permis une rencontre avec les acteurs de la société civile de part et d'autre de la frontière, « des militants du transfrontalier » désireux de construire une vie quotidienne plus favorable au profit de la population. Une Commission transfrontalière a été mise en place avec pour mission d'identifier les domaines dans lesquels le transfrontalier pourrait apporter une plus-value à la vie quotidienne des habitants. L'engagement de certains acteurs, rendu visible, a eu un effet d'entraînement et a engendré un développement de nouveaux engagements.

La frontière franco-belge, zone très concentrée, connaît un déséquilibre important du taux d'emploi de part et d'autre. L'enjeu est, à travers le Forum de l'emploi transfrontalier, de développer les opportunités d'emploi pour les chercheurs d'emplois et les entreprises. L'idée est d'organiser ce forum de manière itinérante d'une année sur l'autre sur le territoire de l'Eurométropole. Ce type d'opération constitue le seul moyen de faire de l'Europe une entité en laquelle la population puisse

avoir confiance. Ceci démontre qu'une société civile dûment mobilisée et organisée, souvent soutenue par les administrations, peut changer la vie des habitants.

Afin d'organiser l'implication de la société civile, Stefan DECLERCQ, Maire de Kortrijk (et Ministre de la justice belge), a ainsi proposé la création d'un Conseil de développement transfrontalier, le Forum de l'Eurométropole.

Le **Dr. Hans-Günther CLEV**, Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, introduit ensuite le projet URBACT II « EGTC » piloté par la MOT. Ce projet met en réseau six agglomérations transfrontalières qui échangent sur les outils de la gouvernance transfrontalière, dont le groupement européen de coopération territoriale (GECT). Le programme URBACT II exige que chacun des partenaires élabore un Plan d'action local sur la gouvernance de chaque territoire à l'issue du projet. Il permettrait d'identifier les mesures nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'agglomération transfrontalière.

Christian Lamour, expert référent du projet URBACT « EGTC » et chercheur au centre de recherche CEPS/INSTEAD au Luxembourg, introduit ensuite la thématique du projet.

La gouvernance urbaine demande à la fois l'émergence d'un leadership collectif et la structuration d'un sentiment communautaire dépassant les cadres hérités du passé. Au-delà de l'espace étatique, toute structuration d'un pouvoir organisationnel ainsi que toute logique de communauté demande une capacité d'innovation bien supérieure à celle requise à l'intérieur de l'Etat. Il est donc apparu nécessaire de concevoir le projet URBACT « EGTC » afin de générer des échanges entre des acteurs ayant à gérer la ville européenne dans les espaces de transition étatique.

Les premiers débats dont le point culminant a été la conférence de Chaves au Portugal en Mars 2009 ont concerné les méthodes capables de définir et d'opérationnaliser les grands choix collectifs (structuration institutionnelle transfrontalière - articulation des rapports entre élus et techniciens – coordination technique). La rencontre de ce jour concerne le volet communautaire du projet URBACT « EGTC » et plus précisément la mobilisation de la société civile à travers les projets concrets engagés ainsi qu'au niveau des processus décisionnels globaux. L'objectif de la conférence est d'exposer et de débattre sur les opérations les plus susceptibles de renforcer un lien entre les populations résidentes dans la ville transfrontalière et le réseau des pouvoirs publics.

La logique suivie peut être à la fois cognitive et affective (faire connaître le projet territorial transfrontalier aux populations et mettre en place des actions susceptibles de générer une opinion positive par rapport à cette aire de référencement). Le postulat initial n'est pas de créer une identité transfrontalière unique mais d'imaginer une « cosmopolis européenne » dont la cohésion va passer par un respect des différences et un cycle communicationnel durable. Les trois ateliers de la journée nous permettront d'explorer ces chemins du « vivre ensemble séparément » dans l'Europe urbaine et transfrontalière.

I. Atelier 1 : Projets transfrontaliers menant à une mobilisation populaire, « Faire naître une vie transfrontalière au quotidien »

- **Des événements populaires transfrontaliers:**

Pascale SIMON-STUDER, représentant le partenaire allemand (Ortenaukreis) de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à la frontière franco-allemande, met en avant diverses initiatives impulsées et coordonnées par l'Eurodistrict visant à permettre à la population de part et d'autre de la frontière de se rencontrer dans un espace commun et convivial. Les partenaires de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (Communauté urbaine de Strasbourg en France, Ortenaukreis, villes d'Offenbourg, de Lahr, de Kehl, d'Achern et d'Oberkirch en Allemagne) se sont dotés depuis le 4 février 2010 d'un groupement européen de coopération territoriale. Ils souhaitent aujourd'hui aller vers plus d'intégration des habitants dans la coopération.

La course à pied « Km solidarité », un événement annuel adressé aux élèves des écoles primaires de l'Eurodistrict (environ 18 000 participants) est porté depuis 2007 par l'Eurodistrict ; il s'agissait initialement d'un projet français porté par la Communauté urbaine de Strasbourg. Les élèves sont invités à courir pour une association de leur choix et remportent pour chaque kilomètre parcouru un certain montant qui est reversé à l'association. Tout en promouvant le sport et la solidarité, ce type d'événement suscite également les rencontres transfrontalières. L'Eurodistrict organise et coordonne ce projet qui pourra être porté à l'avenir par le GECT. L'idée est d'élargir cette initiative à toutes les écoles de l'Eurodistrict. Ce type d'événement fait « tâche d'huile » et amène écoles et administrations à travailler ensemble.

La « Fête du vélo » constitue un projet qui allie tourisme durable, mode de déplacement doux et rencontres transfrontalières. Cette initiative rencontre un grand succès et suscite une demande supérieure à l'offre. Les acteurs moteurs de ce projet sont les associations. La journée de la randonnée de l'Eurodistrict, construite autour du sport et de la découverte du patrimoine naturel et culturel, constitue également une initiative très intéressante. Ces deux projets devraient également être portés par le GECT.

Marita LORENZO, de l'Eurocidade Chaves-Verin à la frontière portugo-espagnole, développe les actions promues par l'Eurocidade à destination des citoyens, cofinancées par le projet INTERREG IVA en cours. Le centre d'information transfrontalier de l'Eurocidade, créé en 2008, vise à fournir toute actualité sur les actions de l'agglomération destinées à la population : les services disponibles de chaque côté de la frontière, la « carte de l'eurocitoyen » (donnant droit à des prix avantageux pour certaines infrastructures sportives et culturelles de part et d'autre de la frontière), l'agenda culturel de l'Eurocidade (élaboré en lien avec les associations culturelles)... Ce centre a aussi pour vocation de réaliser des enquêtes d'opinions de la population transfrontalière, de valoriser les actions transfrontalières menées par la société civile (associations professionnelles, acteurs culturels...) , de créer des liens entre la société civile de part et d'autre de la frontière et d'organiser des activités de sports et de loisirs (compétitions de football, concours de photographies, création d'une mascotte de l'Eurocidade, cours de langues, semaine transfrontalière de la sécurité routière...).

La mise en valeur de la plus-value de l'Eurocidade est capitale afin de faire adhérer la population à la coopération entre Chaves et Verin, un partenariat très récent. Des formations à la citoyenneté se

tiennent également dans les écoles. Les départements chargés de la jeunesse de la Galice et du gouvernement portugais sont également partenaires du projet INTERREG IVA. Cette collaboration donne lieu à la création du Forum transfrontalier des jeunes de l'Eurocidade. Ce forum vise notamment à renforcer l'implication des associations de jeunes dans la vie de l'Eurocidade, à encourager une meilleure interaction entre elles et à promouvoir l'offre culturelle et de loisirs.

- **Des services publics transfrontaliers:**

Le Dr. Istvan FERENCSEK, du GECT Ister-Granum à la frontière entre la Hongrie et la Slovaquie, présente le futur projet de centre de l'énergie porté par le GECT (cofinancement et coordination). Ce projet va bénéficier d'un soutien d'INTERREG IVA. Ce projet, qui répond à un besoin des collectivités territoriales, des citoyens et aux enjeux de développement durable, visera à valoriser les meilleures pratiques en matières d'énergies renouvelables (solaire, biogaz) et d'efficacité énergétique et à promouvoir leur développement. Les actions transfrontalières suivantes seront développées à l'échelle de l'Eurorégion Ister-Granum et s'appuieront sur des centres environnementaux existants de part et d'autre: échange de bonnes pratiques, de technologies, activités de sensibilisation, mise en relation des petites et moyennes entreprises de part et d'autre de la frontière, assistance technique pour le développement et la mise en œuvre de projets...

Jean-Pierre RUCHOT, Conseiller technique auprès du Directeur régional du Pôle Emploi pour le Nord Pas-de-Calais², intervient au nom du comité de pilotage du Forum de l'Eurométropole. Il indique que les services du Pôle emploi Nord Pas-de-Calais travaillent sur le transfrontalier depuis 10 ans.

Une étude de 2008 a évalué le nombre de travailleurs transfrontaliers à 29 500. Les différentiels de taux d'emploi sont très importants de part et d'autre de la frontière (par exemple, la Panne-Coxyde en Belgique : 4.5% de taux de chômage ; côté français : 9.5%). Afin d'analyser les besoins du bassin d'emploi transfrontalier, une « Enquête Besoins en Main d'Œuvre » a été développée en transfrontalier³ afin de bien connaître les conditions de recrutement en Flandre occidentale. Cet outil, nouveau et unique en France, a permis de bien connaître le terrain du recrutement en interrogeant les entreprises de la Flandre occidentale sur leurs besoins.

Les enjeux qui se posent aux acteurs de l'emploi en transfrontalier sont nombreux. Parmi ceux-ci : décroiser les marchés du travail (à titre d'exemple, le Pôle Emploi ne peut pas financer de formations au bénéfice des entreprises belges, dispositif intéressant lorsqu'il s'agit de former des demandeurs d'emploi français afin qu'ils répondent aux besoins des entreprises belges) et mettre en cohérence les formations.

Le Forum de l'Emploi transfrontalier est représentatif d'un partenariat très renforcé en franco-belge. Cofinancé par le programme INTERREG IVA, cette initiative vise à se faire rencontrer les acteurs de l'emploi, travailleurs et entreprises de part et d'autre de la frontière et rencontre un grand succès.

Les partenaires français et belges se sont aujourd'hui fixé pour objectifs notamment de forger un partenariat durable et structurel basé sur un benchmark économique (adaptation et modernisation des outils d'analyse des besoins notamment) et de développer des formations en langue.

² Organisme français né de la fusion entre l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et l'ASSEDIC (ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce), responsable de toutes les démarches de recherche d'emplois.

³ Disponible sur le site internet : <http://www.pole-emploi.org/>

Débat avec la salle :

A une question portant sur la nécessité de créer des structures de coopération transfrontalière, Frédéric DUVINAGE, directeur de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (à la frontière Suisse-France-Allemagne), répond qu'une telle structuration n'est pas indispensable pour mener des actions. Néanmoins, force est de constater que peu de choses se passent sans structure. La désignation d'une personne avec un rôle d'animateur, chargée de faire l'interface et dédié au transfrontalier, est essentielle.

Un représentant de la Commission européenne questionne les intervenants sur la plus-value de l'outil GECT pour la population transfrontalière. Il s'interroge sur les facteurs de développement de la coopération transfrontalière : l'existence même de possibilités juridiques de structurer la coopération et l'existence de financements pour coopérer ou un réel besoin des populations.

Pascale SIMON-STUDER présente les arguments qui ont incité l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à s'engager dans cette voie : avant la création du GECT en février 2010, les partenaires de l'Eurodistrict étaient liés par une simple convention de coopération transfrontalière, sans structure juridique, ni budget, avec deux administrations situées de part et d'autre de la frontière. Cette organisation bicéphale rendait difficile le développement d'actions en l'absence d'un budget dédié et avec l'impossibilité de faire des demandes de fonds européens au nom de l'Eurodistrict. Avec le GECT, il sera possible : de mettre en place un secrétariat commun à Kehl (facilitation du travail technique), d'assurer une meilleure représentation et une plus grande visibilité de l'Eurodistrict, de déposer des demandes de subventions au nom de l'Eurodistrict (sans faire appel à un autre partenaire dans la mesure où le partenariat qu'il réunit répond aux conditions requises), d'impliquer le cas échéant l'Etat en tant que membre. En conclusion, la création du GECT permettra de gagner en efficacité et de répondre mieux aux besoins des populations.

Kai LITTMANN, journaliste au Journal des deux rives (frontière France-Allemagne), souligne que toutes les initiatives qui ont été présentées et qui sont destinées aux citoyens, aussi intéressantes et utiles soient-elles, n'illustrent pas la mobilisation et l'implication active de la société civile dans des actions transfrontalières, le préalable à une adhésion des citoyens. Il ne faut pas uniquement parler du citoyen mais avant tout « avec » le citoyen, et l'associer au processus. L'objectif est d'associer le maximum de citoyens.

La représentante de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau indique qu'une plateforme de démocratie participative (« e-démocratie ») sera mise en place très prochainement et que cette initiative sera ouverte à toute personne souhaitant s'exprimer sur l'avenir de l'Eurodistrict.

Patrick PEUGEOT souligne la nécessaire coopération entre la société civile et les institutionnels visant, in fine, une meilleure implication de la population. Il ajoute que l'organisme de coopération ne doit pas concentrer toutes les opportunités de coopération mais il doit être le « point de ralliement autour des points structurels » et animer le territoire et les acteurs : la structure est là pour mettre en relation, apporter un support technique et logistique. Il ajoute que des évaluations périodiques de la coopération permettraient de démontrer la plus-value des actions transfrontalières et l'utilité d'une structure de coopération.

Une représentante de la Conférence Atlantique Transpyrénées (frontière France-Espagne) fait référence à certains thèmes – drogue, flux routiers, veille sanitaire - qui doivent nécessairement être traités en transfrontalier. La Conférence Atlantique Transpyrénées, dépourvue d'une personnalité juridique, a pu réunir avec succès tous les acteurs compétents, dont l'Etat, autour de ces questions afin d'impulser des actions communes.

Michel CHARRAT, le président du Groupement transfrontalier européen, association représentant les travailleurs transfrontaliers à la frontière franco-suisse, indique que son association siège au sein d'une structure de coopération transfrontalière dédiée à la gestion de lignes de bus transfrontalières sur l'agglomération franco-valdo-genevoise (groupement local de coopération transfrontalière, GLCT). Une telle participation permet à l'association de faire remonter les besoins des travailleurs en termes de mobilité aux autorités publiques compétentes.

Quelques conclusions préliminaires

- Il est nécessaire d'identifier les besoins des populations transfrontalières afin de mettre en œuvre des actions à forte plus-value, répondant au mieux à leurs attentes.
- Les structures de gouvernance transfrontalières n'ont pas vocation à prendre en charge toutes les actions transfrontalières : ces structures constituent une interface entre les partenaires, sont susceptibles d'apporter un soutien aux acteurs de terrain, de les mettre en relation, de promouvoir leurs actions, de représenter le territoire, etc.
- Le développement d'actions par les acteurs publics à destination des populations est nécessaire mais insuffisant. Il revient aux acteurs publics d'accompagner les acteurs de la société civile à être initiateurs d'actions transfrontalières, et d'engager des actions de mobilisation de ces citoyens.

II. Atelier 2 : Médias transfrontaliers et communauté virtuelle, « Construire une identité transfrontalière »

Le **Dr. Frédéric Duvinage**, directeur de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), présente plusieurs initiatives de médias d'intérêt transfrontalier sur le territoire trinational : Telebasel, une chaîne locale allemande qui communique sur l'ETB, le programme vis-à-vis résultat d'une collaboration entre France 3 Alsace et Südwestrundfunk Studio Freiburg, qui rencontre un grand succès. Une autre initiative, au contraire, n'a pas rencontré le résultat escompté : un journal trinational, le Dreiland-Zeitung, supplément d'un quotidien allemand qui a été arrêté après dix années d'existence. Cet échec peut en partie s'expliquer par un manque de curiosité de la population pour ce qui se passe de l'autre côté de la frontière : informer sur une actualité et des projets concrets est une nécessité pour intéresser les citoyens.

Communiquer sur la coopération transfrontalière institutionnelle n'est pas suffisant, il convient de fidéliser les journalistes et pour ce faire, de communiquer sur des projets concrets, d'intérêt direct pour les citoyens. L'Eurodistrict a également développé sa communication institutionnelle et organise à l'issue de chacune des réunions du Conseil consultatif trinational une conférence de

presse pour rendre compte à la population des décisions prises par leurs élus. La restitution des études de faisabilité sur le tramway transfrontalier a ainsi suscité un intérêt particulièrement fort. L'ETB s'est également doté d'un site internet ouvert (<http://www.eurodistrictbasel.eu/>) à tous qui lui permet de communiquer sur ses activités mais aussi de parrainer les actions menées par la société civile (logo de l'ETB, soutien politique, communication sur le site). Il est difficile de demander à une structure légère de trois personnes de gérer tant la gouvernance politique et administrative que toute la dimension d'implication de la société civile.

Kai LITTMANN présente le Journal des deux rives (France-Allemagne) dont il est le rédacteur en chef. Créé en septembre 2009, il s'agit d'un quotidien en ligne franco-allemand portant sur la vie transfrontalière, principalement sur le territoire du Rhin Supérieur mais également sur l'actualité nationale dès lors qu'il y a un rapport avec le transfrontalier. Ce journal bilingue a la particularité de publier des articles rédigés en allemand qui ne sont pas traduits en français, et vice-versa. Ceci suscite la curiosité des non bilingues et contribue à la promotion du bilinguisme.

Ce journal rencontre un succès croissant (15 000 pages lues par jour, une répartition égale entre les lecteurs allemands et français) qui s'explique par le contenu attractif du média et la manière dont est présentée l'information : culture, économie, société, des sujets de la vie quotidienne sont proposés. Une rubrique hebdomadaire « la semaine à Bruxelles » remporte un vif succès. Les citoyens s'intéressent à l'Europe, il convient de rendre cette information accessible.

Par ailleurs, une page « jeunes » est élaborée en partenariat avec des collégiens de Strasbourg avec la rédaction d'articles en allemand et en français.

Ce journal bénéficie de soutiens très importants (vice-président du Parlement européen, le quotidien Dernières Nouvelles d'Alsace, Radio 700...). Néanmoins, Kai Littmann déplore l'absence de financements publics et indique qu'une amélioration de la plateforme nécessiterait des financements complémentaires. Site internet : <http://2-ufer.com/>

Lars WHITT, du Comité Øresund (qui réunit les politiciens de la région de Skåne en Suède et de Zealand au Danemark, dont les principales villes sont Copenhague au Danemark et Malmö en Suède) et responsable de la plateforme internet « Oresunddirekt », rappelle les origines de cette initiative. La construction du pont a entraîné l'émergence d'un bassin d'emploi transfrontalier avec un nombre croissant de travailleurs frontaliers et la volonté politique de construire une région commune. Pour faciliter la vie des populations de part et d'autre de la frontière, les autorités publiques ont instauré plusieurs mesures dont la traduction dans les deux langues des dispositions réglementaires ayant un impact de l'autre côté de la frontière. Oresunddirekt est venu fournir un service d'information aux citoyens qui traversent la frontière, et ce dans de très nombreux domaines : culture, services publics... Une plateforme de discussion internet a été lancée en 2005 pour susciter un grand débat transfrontalier sur l'avenir de la Région Oresund « Oresund 2025 », mais cette initiative s'est révélée être échec et très peu de personnes ont contribué à ce débat. Néanmoins, les personnes ont tiré profit du forum pour s'exprimer sur des sujets de leur choix : culture, services publics... Aujourd'hui, le forum bénéficie de 70 à 80 contributions par jour et d'importants échanges ont lieu sur des sujets politiques et les projets transfrontaliers à venir. L'appropriation par les populations de ce média qui leur offre la possibilité de s'exprimer librement sur leur quotidien explique le succès atteint.

Débat avec la salle :

Interrogés sur le manque d'intérêt des populations pour la question transfrontalière, les intervenants répondent que ceci peut se constater par le comportement parfois très consumériste des habitants. L'intérêt réciproque des citoyens de chaque côté de la frontière sera d'autant plus important que ceux-ci vivront à proximité. Au-delà de la frontière linguistique, les médias peuvent permettre de dépasser certaines frontières mentales qui constituent des obstacles encore plus grands.

Pascale SIMON-STUDER souligne l'intérêt qu'il y aurait de réaliser des études d'impact des médias au regard des différentes catégories sociales, afin de savoir si ces médias touchent la population dans son ensemble.

Sur la place occupée par les autorités locales et régionales par rapport aux médias, Lars WHITT répond que ceux-ci doivent impulser ce type d'initiatives, notamment financièrement, sans influencer la ligne éditoriale. Pascale SIMON-STUDER souligne par ailleurs le manque de connaissance réciproque des médias qui sont situés de chaque côté de la frontière. Des plateformes transfrontalières d'échanges entre les médias pourraient être mises en place. Dans cette perspective, les acteurs institutionnels pourraient jouer le rôle de facilitateur.

Sur la dimension interactive du Journal des 2 rives, Kai LITTMAN indique que les lecteurs peuvent commenter librement les articles publiés sur le site du Journal des deux rives et échanger directement avec les journalistes.

Un participant interroge les intervenants sur les risques posés par la construction d'une identité transfrontalière se faisant au détriment d'une identité européenne. Christian LAMOUR rappelle que l'identité transfrontalière n'est pas exclusive mais recouvre une identité hétérogène, une « mosaïque » intégrant les différents niveaux d'appartenance.

Christian LAMOUR pose la question du rôle joué par les médias publics dans la diffusion des informations transfrontalières et en particulier les médias présents à un niveau local transfrontalier.

Le directeur de No Télé, télévision régionale de Wallonie picarde (financée par la Communauté française de Belgique), indique qu'un partenariat les lie depuis 15 ans à leurs homologues français dans des projets transfrontaliers essentiellement culturels. Dans le cadre de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, une collaboration a été nouée il y a 6 ans avec la télévision flamande pour monter un projet d'émissions transfrontalières hebdomadaires (cofinancement INTERREG IVA): « Transit » sur l'économie, « Transactua » sur le politique et « Trans'Art » sur la culture. Ces programmes sont diffusés sur les trois chaînes régionales. Le programme « Trans'Art », qui fait la promotion des activités culturelles, a eu un fort effet d'entraînement sur le développement des activités culturelles transfrontalières dans les trois régions. Le magazine « Transactua » quant à lui fait le point sur ce qui fait débat dans chacune des régions et rencontre un vif succès. Site internet : <http://www.notele.be/>

Le représentant du Comité des régions indique qu'il serait intéressant de mettre en ligne ces initiatives de la société civile sur le site internet dédié au groupement européen de coopération territoriale (GECT), le « liant » pour une gouvernance multi-niveaux légitime et efficiente. Site internet : <http://portal.cor.europa.eu/egtc/>

Quelques conclusions préliminaires

- Les médias locaux, vecteurs d'une communauté transfrontalière de proximité.
- Le média internet peut servir à développer des connexions verticales entre la société civile et les politiciens mais surtout horizontales entre les populations de part et d'autre de la frontière (plateformes d'échanges, « e-democracy »).
- La communication sur les projets concrets doit être privilégiée par rapport à celle portant sur la coopération transfrontalière institutionnelle.

III. Atelier 3 : Démocratie participative dans les agglomérations transfrontalières «Impliquer la société civile dans les politiques publiques transfrontalières»

Philippe LUYTEN, Vice-président wallon du FORUM de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai présente le Forum, une structure consultative composée des représentants de la société civile du territoire de l'Eurométropole. La création du GECT et la mise en place de ses organes institutionnels ont été suivis par l'installation de ce Forum à la demande des membres des Conseils de développement du territoire franco-belge. Réunissant 60 représentants issus de ces instances (Conseil de développement de Lille métropole, Conseil de développement de Wallonie picarde, Transforum à Kortrijk), le Forum a pour tâche de stimuler le débat, d'être force de proposition, d'interpeler les membres de l'Eurometropole (auto-saisie), de participer aux travaux de prospective sur la stratégie de l'Eurométropole et à son évaluation, de jouer le rôle de relais vers le terrain et de répondre à des consultations à la demande de l'Eurométropole.

Sören BOLLMANN, chef de projet pour l'agglomération de Frankfurt(Oder)-Slubice, présente l'expérience des deux villes en matière de démocratie participative. Le prolongement du tramway côté polonais a fait l'objet d'un référendum en 2006: 30% de participation et 80% de vote défavorables. Tirant des leçons de cette expérience, et devant tenir compte du scepticisme des populations vis-à-vis de la coopération transfrontalière, les municipalités se sont engagées dans un processus plus large, davantage transparent et participatif, offrant une légitimité à la coopération transfrontalière: l'organisation d'une grande conférence (« Conférence du Futur pour 2020 » pour Frankfurt-Slubice) en juin 2009 a permis de mobiliser plus de 200 personnes de part et d'autre de la frontière autour de la vision d'avenir de l'agglomération transfrontalière. De nombreux ateliers thématiques, interactifs ont permis aux participants de dégager des idées fortes telles que la création d'un centre ville commun ou le développement du bilinguisme.

Frankfurt(Oder)-Slubice organise par ailleurs régulièrement des groupes de travail thématiques impliquant les politiciens, les fonctionnaires et les acteurs de la société civile (association, entreprises...). Une plateforme internet a été lancée et il est prévu d'organiser tous les ans une conférence avec les citoyens. L'ambition de Frankfurt(Oder)-Slubice est d'établir un lien étroit entre les différents niveaux de la gouvernance de l'agglomération transfrontalière : politique, technique et société civile.

Le **Dr. Istvan FERENCsik**, représentant du GECT Ister-Granum, indique que dès sa création, les membres du GECT avaient prévu une place pour la société civile. Plusieurs instances organisent l'association de ces acteurs dans les politiques transfrontalières menées par le GECT.

Ainsi le Parlement civil, créé sous la forme d'une association, permet à des représentants d'ONG et d'associations d'œuvrer pour renforcer les liens entre les associations de part et d'autre de la frontière (développement de projets conjoints, identification des enjeux communs...) et de contribuer au bureau des experts du GECT. La constitution d'un Parlement civil, représentant les intérêts du monde associatif au sein de l'Eurorégion Ister-Granum, constitue par ailleurs un moyen de fédérer ces acteurs, qui individuellement ne feraient pas le poids, de faire remonter leurs attentes et d'influencer le processus décisionnel. Il s'agit de la première expérimentation de structuration d'une société civile transfrontalière entre la Hongrie et la Slovaquie. Le Parlement civil a également pour tâche d'animer le réseau de service pour les organisations civiles du territoire de l'Eurorégion Ister-Granum qui a vocation à leur apporter une assistance technique et juridique dans le montage de projets.

Par ailleurs, le Conseil de développement régional est une structure consultative qui implique dix-huit acteurs économiques (principaux employeurs, chambres de commerce et d'industrie, agence régionale de l'emploi) de part et d'autre de la frontière.

Légitimité, flexibilité, démocratie participative, approche « du bas vers le haut », lien étroit avec le GECT, sont les maîtres mots de cette organisation.

Marita LORENZO de l'Eurocidade Chaves-Verin développe les actions entreprises en direction des citoyens et permettant une association étroite dans les travaux de l'Eurocidade : la première étape a été l'identification des principaux acteurs (association sportives, de représentation des femmes..). Ces représentants de la société civile ont vocation à donner des idées à l'Eurocidade et à sensibiliser les populations à la question transfrontalière. Ces acteurs ont été invités à se prononcer sur l'Agenda stratégique de l'Eurocidade et participent de manière très concrète à sa mise en œuvre, plus particulièrement au développement d'actions liées à la citoyenneté et au développement économique. Pour le moment, le dialogue avec la société civile n'est pas structuré formellement mais les cadres de concertation existants permettent des échanges fructueux et le développement d'actions à l'initiative de ces acteurs.

Le **Dr. Frédéric DUVINAGE**, directeur de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), présente le rôle joué par les opérateurs économiques dans l'ETB. Constitué de communes françaises, allemandes et suisses, l'ETB a développé des relations avec le milieu économique trinational constitué de grandes industries, d'établissements bancaires... Ce dernier s'est organisé au sein d'une structure de lobbying dont le périmètre d'action est équivalent à celui de l'ETB : Metrobasel. Tous les ans, Metrobasel réalise un journal économique en deux langues et le diffuse largement auprès de la population. Une fois par an se tient un grand forum lors duquel les entreprises évaluent les politiques publiques menées sur le territoire trinational et formulent des propositions d'actions pour rendre l'agglomération transfrontalière plus attractive et compétitive. L'ensemble des structures de gouvernance intervenant sur le territoire de l'Eurodistrict (ETB, Regio Basilensis, Metrobasel) sont engagées dans la même direction qui est celle d'une meilleure intégration du territoire trinational. La difficulté majeure est la différence d'approches quant à ce que recouvre le terme « société civile », quant aux modalités d'association de cette population, et quant à sa structuration.

Débat avec la salle :

Interrogé sur la représentativité du Forum de l'Eurométropole, Philippe LUYTEN rappelle que cette structure consultative transfrontalière est composée de membres des conseils de développement des trois composantes de l'Eurométropole. Une première sélection a tout d'abord eu lieu au niveau de chaque conseil de développement pour identifier les représentants au sein du forum, et une seconde sélection s'est ensuite tenue au sein même du Forum. Tout au long du processus, une attention particulière a été portée à une bonne représentativité des différents secteurs de la société civile et à une volonté forte des personnes concernées de s'impliquer activement dans la coopération transfrontalière.

Sören BOLLMANN, quant à lui, indique qu'un très grand nombre de personnes avait été invité à la conférence du futur de Frankfurt(O)-Slubice, près de 5000 personnes, y compris les plus sceptiques à une coopération transfrontalière renforcée. L'information sur la tenue de cet événement avait également été publiée dans la presse. Il reste néanmoins difficile d'impliquer activement toutes les strates de la société.

Sur le rôle joué par les acteurs économiques dans la gouvernance d'un territoire transfrontalier, le Dr. Hans-Günther CLEV rappelle que dans le cas de la région métropolitaine de Rhein-Neckar, la coopération institutionnelle a été incitée par les acteurs économiques qui y voyaient un intérêt pour leur propre développement. Le Dr. Frédéric DUVINAGE indique que dans le cas de Metrobasel, la coopération institutionnelle et la coopération économique transfrontalière avancent main dans la main. Interrogé sur les liens entretenus avec la société civile non représentée au sein de Metrobasel, il indique que Metrobasel a tenté d'organiser des forums locaux mais a été confronté aux différents modes de structuration de la société civile de part et d'autre de la frontière.

Un participant s'interroge sur le contenu même du concept de « société civile » : acteurs économiques, culturelles, religieux, associations environnementales, etc. Il est proposé que la MOT réalise une analyse typologique des acteurs socio-économiques, d'une société civile transfrontalière.

Une autre intervention souligne l'existence de multiples facteurs de légitimation des politiques publiques: une légitimation liée au processus d'élaboration, aux choix qui sont faits ou aux résultats de ces politiques. Dans ce cadre, quel est le rôle de la société civile et à quel moment doit-elle intervenir ? Le Dr. Hans-Günther CLEV, directeur général de la MOT, rappelle quant à lui qu'un autre type de légitimité doit être pris en compte : la légitimité du savoir-faire.

Le représentant de l'ETB note que la société civile est un contre-pouvoir des acteurs institutionnels et qu'elle a à ce titre pour rôle de poser les bonnes questions. Philippe LUYTEN indique que le rôle de la société civile et les acteurs à impliquer sont des dimensions perçues différemment dans les trois régions de l'Eurométropole : à titre d'exemple, pour la Wallonie picarde, davantage de place et de légitimité est donnée à l'économie, à la culture, au monde associatif ; côté français, l'institutionnel tient une place plus importante mais des avancées vers une plus forte implication de la société civile sont visibles. Sören BOLLMANN estime quant à lui qu'il convient d'appréhender tous les secteurs de la société civile et établir un lien étroit avec les représentants politiques qui sont élus par la population. L'implication de telle ou telle partie de la société civile doit faire l'objet d'un processus transparent.

Sur l'existence d'une bonne pratique du mode d'implication de la société civile dans une gouvernance transfrontalière, le Dr. Hans-Günther CLEV rappelle que chaque mode d'association doit être adapté aux circonstances locales. A l'échelle transfrontalière, cela ne doit pas aboutir à la simple mise en œuvre d'une pratique issue d'un côté ou de l'autre de la frontière mais à un système hybride tenant compte des différences culturelles, administratives de part et d'autre. Le processus mis en exergue par les différents intervenants constitue en lui-même une bonne pratique: tout d'abord l'identification des acteurs de la société civile doit se faire selon un processus de sélection transparent et justifié, puis le choix du mode d'association de la société civile doit varier au regard des secteurs de coopération concernés, du rôle dévolu à ces acteurs et des pratiques culturelles et administratives de part et d'autre.

Quelques conclusions préliminaires

- Vers des plateformes de démocratie participative représentatives de la population.
- Une légitimité plurielle de l'action publique partiellement fondée sur une implication de la société civile.
- Des modes de sélection et d'association de la société civile transparents.

Conclusions par Christian LAMOUR, expert référent du projet URBACT « EGTC »

La deuxième conférence thématique du projet URBACT « EGTC » nous aura permis de cerner les contours des stratégies communautaires menées sur des territoires dont les limites chevauchent celles des Etats, les territoires transfrontaliers. Il est tout d'abord important de noter que la création d'une communauté européenne ne s'inscrit pas exclusivement à l'échelle des 27. Le sentiment communautaire peut également d'inscrire à l'échelle des **espaces vécus frontaliers qui concentrent le tiers de la population européenne.**

La définition d'un projet collectif transfrontalier producteur de communauté ne peut pas être conçue comme une opération exclusive et monolithique. Ceci s'explique par la fragmentation des appartenances et de l'individualisation des processus de gestation identitaire, mais aussi par la logique multipolaire du pouvoir politique dans l'Europe actuelle. Les actions à finalité communautaire dans les espaces urbains et transfrontaliers participent à la construction ou au renforcement d'un étage de la multi-appartenance à l'échelle de territoires européens de proximité.

Plusieurs interrogations ont été signalées ce jour concernant la société civile et l'Europe :

- Quelles sont les composantes de la société civile ?
- A-t-il fallu attendre la tendance politique actuelle mettant en avant les enjeux de la démocratie participative pour développer des logiques public-privé autour du développement urbain ?
- La société civile européenne existe-t-elle et si oui, date-t-elle d'aujourd'hui?

De fait, **il n'y a pas une seule définition de la société civile**. Faut-il considérer toute personne et organisation n'appartenant pas à la sphère de l'autorité publique comme faisant partie de la société civile? Les logiques participatives ou affichées comme telles dans l'espace urbain ont souvent pour but de réintégrer dans le processus démocratique des groupes qui se sentent exclus des processus décisionnels.

Par ailleurs, il n'a pas fallu attendre la crise de la démocratie représentative pour intégrer dans la gestion urbaine une certaine dose de partenariat public-privé. L'organisation de la ville a toujours été basée sur un rapport étroit entre les élites publiques et privées. Ces relations se sont renforcées avec la globalisation des échanges, la volatilité du capital et une plus grande incertitude du lendemain économique.

Enfin, la société civile européenne a une histoire bien plus longue que celle du Traité de Rome. L'émergence d'une communauté d'idées à l'échelle européenne non rattachée à la sphère publique est déjà perceptible au Moyen Age et se renforce encore au Siècle des Lumières et dans l'Europe de la Révolution Industrielle. Cependant, la société civile européenne actuelle est plus segmentée que celle développée dans le cadre des Etats-Nations. Elle a toujours tendance à regrouper les élites autour d'objectifs souvent ciblés (ex : organisation de l'espace économique). Cependant, peut-on concevoir une société civile européenne aux bases élargies et aux ambitions transversales à l'échelle des territoires urbains transfrontaliers ? La gouvernance urbaine transfrontalière peut-elle être porteuse d'un projet communautaire inscrit dans le temps long ? Un espace public européen de proximité est-il susceptible d'émerger et d'accroître la légitimité globale de l'Union européenne?

De fait, les projets présentés au cours de la conférence montrent que la structuration d'un « nous » dépassant les seuls élus est un des ferments des projets de territoire.

On peut distinguer tout d'abord les opérations que l'on peut assimiler à de la « communication transfrontalière primaire », c'est-à-dire la mise en place de projets concrets à l'échelle transfrontalière qui sont des émetteurs forts de messages et de valeurs collectives dépassant les Etats-Nations. On va y retrouver l'ensemble des événementiels récurrents liés au sport et la jeunesse (ex : les événementiels de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau), mais également des équipements publics ouverts à l'ensemble des populations. **Le sentiment d'appartenance est corrélé aux situations de coprésence pérenne dans des lieux publics où va se structurer une mémoire et une solidarité collectives** (ex : l'espace scolaire).

Par ailleurs, il faut noter l'existence d'une panoplie d'actions rattachées à de la « communication transfrontalière secondaire », c'est-à-dire des projets dont la finalité est **d'organiser un flux informationnel entre décideurs publics et population résidente (« connexion verticale »)**. Ce transfert peut être direct via des événementiels (ex : la Conférence du futur de Francfort-Slubice) ou via des organisations pérennes (ex : le Parlement civil du GECT Ister-Granum).

Les messages migrent également grâce la sphère médiatique. Plusieurs territoires développent des stratégies en terme de médias qui, ne l'oublions pas, sont des outils essentiels dans l'émergence de « communautés imaginées » (exemple : programmes télévisuels transfrontaliers sur le territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai). Le cyberspace (et notamment la sphère internet) offrira des opportunités pour un décloisonnement national des débats, notamment par **la création de plateforme d'échanges internet développant des « connexions horizontales » au sein de la**

population. Mais tout dépendra de l'organisation des émetteurs du flux et du degré d'écoute et de réaction du public.

Par ailleurs, la sphère médiatique, bien qu'elle permette de transférer rapidement de l'information, ne produit pas nécessairement un rapprochement communautaire dans la proximité géographique. Elle peut au contraire provoquer de la distanciation et de la différence. Le rapport médiatique à l'autre n'est pas sans risque d'une mise en lumière de stéréotypes qui évolue très peu dans le temps. De fait, **le chantier médiatique dans une Europe en construction sur les bandes frontalières n'est pas neutre.** Cela demande peut être que l'on s'interroge sur les missions du service public audiovisuel en zone frontalière. Actuellement, les projets médiatiques reposent bien souvent sur des projets interreg non pérennes ou sur des acteurs de bonne volonté présents sur le net (ex : le Journal des 2 rives dans l'aire Strasbourg-Ortenau).

La conférence de ce jour aura permis d'éclairer une série de points relatifs à la **légitimation des projets de territoire transfrontalier.** Elle aura montré que **la territorialité n'a de sens que si elle intègre une logique communautaire.**

L'objectif central de la gouvernance est de réduire les fragmentations fonctionnelles, culturelles et démocratiques qui lézardent la ville transfrontalière. **Les partenariats multi-niveaux n'ont de sens pour les populations locales qu'à la condition qu'ils permettent l'existence de projets concrets facilitant leur vie quotidienne dans l'espace transfrontalier.** Par ailleurs, les relations entre élus permettent de créer de l'empathie au niveau des milieux politiques, mais ils s'inscrivent également dans une logique de rapprochement culturel plus large d'où par exemple les projets relatifs à la jeunesse.

Enfin, en l'absence de démocratie représentative directe au niveau des aires urbaines transfrontalière, il apparaît important d'insuffler **une dose de démocratie participative dans les processus décisionnels afin de compenser le caractère institutionnel de la coopération transfrontalière.**

Contacts des partenaires du projet URBACT "EGTC"



Mission Opérationnelle Transfrontalière (France)
+ 33 (1) 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr
www.espaces-transfrontaliers.eu



Lille Métropole Communauté Urbaine (France)
www.lillemetropole.fr



Ville de Slubice (Pologne)
www.slubice.pl



Ville de Chaves (Portugal)
www.cm-chaves.pt



Ville d'Esztergom (Hongrie)
www.istergranum.hu



Canton de Bâle-Ville (Suisse)
www.eurodistrictbasel.eu



Communauté Urbaine de Strasbourg (France)
www.eurodistrict.eu